



Soixante-treizième session
Hyderabad (Inde), 8-9 juillet 2004

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Additif 1

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général informe ci-après les Membres du Conseil exécutif de la demande d'inscription d'un nouveau point à l'ordre du jour provisoire présentée par l'Inde, conformément au paragraphe 5 de l'article 4 du Règlement intérieur du Conseil exécutif :

Proposition tendant à une rotation du poste du président du Conseil exécutif sur une base géographique

